

## La politique documentaire de l'établissement

La société actuelle a un défi à relever : celui de l'information et de sa gestion.

Les établissements scolaires doivent s'interroger sur l'organisation des ressources documentaires, qu'elles soient papier, multimédia ou sur Internet. De plus, la mise en place des Itinéraires De Découvertes (IDD) en collège implique de mettre les élèves en situation de recherche, de traitement et de production de l'information.

L'enjeu pour les établissements scolaires est bien là :

- Comment formaliser la mise à disposition de ces ressources documentaires ?
- Comment développer une formation cohérente et progressive pour les élèves à la recherche de l'information ?
- Comment impliquer l'ensemble de la communauté éducative dans cette formation, désormais indispensable ?

L'élaboration d'une politique documentaire d'établissement, liée au Projet d'Etablissement doit mettre en évidence les priorités d'utilisation du CDI comme un lieu de formation de base des élèves. Elle induit ainsi, dans un premier temps, l'action du professeur-documentaliste.

Cependant, le CDI n'étant pas le seul lieu de formation, la politique documentaire de l'établissement doit devenir un outil de fédération et de coordination de toutes les actions de formation existantes dans l'établissement. La coopération de tous est donc nécessaire.

L'élaboration de ce projet documentaire nécessite de mettre en place une démarche de projet, en parallèle avec la formation sur le Projet d'Etablissement actuellement en cours dans le collège. Cela consiste à

- faire un diagnostic le plus exhaustif possible
  - \* sur la place des apprentissages des compétences documentaires et sur l'utilisation des informations
  - \* sur la place du CDI dans cet apprentissage
  - \* sur le rôle du professeur-documentaliste
- Formuler des objectifs de ce diagnostic
- Trier les priorités et mettre en place les moyens pour atteindre les objectifs fixés
- Instaurer des critères d'évaluation
- Mettre en place une équipe pour le comité de suivi du projet

La première étape étant un diagnostic général, un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'utilisation du CDI est en cours.

Afin de le compléter, nous vous demandons de remplir le questionnaire joint. Il permettra de construire les prochaines démarches de ce projet.

Avec nos remerciements pour votre collaboration active,

Sylvie DUGOUCHET

Guy FERAUD

## Le CDI et les enseignants

Discipline .....

### I- Le CDI et vous

1-1- Pour vous, le CDI est

- Un lieu de repos
- Un lieu culturel
- Un lieu d'apprentissage

1-2- Venez-vous au CDI

- Régulièrement
- Parfois
- Jamais

1-3- Que venez-vous chercher au CDI ? Hiérarchisez

- Des informations professionnelles
- Des informations pour les élèves
- Des informations personnelles

1-4- Le CDI est abonné à des revues professionnelles. Les connaissez-vous ?

- Oui
- Non

1-5- Pour des suggestions d'abonnements prendre contact avec les documentalistes

1-6- Le fonds du CDI contient des ressources pédagogiques. Les consultez-vous ?

- Oui
- Non

1-7- Existe-t-il un labo avec des ressources spécifique pour votre discipline ? Oui Non

À Qui s'en occupe ? .....

1-8- Consultez-vous régulièrement le BO au CDI Oui Non

1-9- Quelles informations vous manque – il pour utiliser pleinement le CDI ?

.....  
.....  
.....  
.....

Pour compléter le fonds(documents professionnels), prendre contact avec les documentalistes

### II- Le CDI et les élèves

2-1- D'après vous, pour les élèves, le CDI est

- Une permanence améliorée
- Un lieu culturel
- Un lieu d'apprentissage

2-2- Etes-vous déjà venu consulter les ressources documentaires utilisées par les élèves ?

- Oui
- Non

- 2-3- D'après vous, pour les élèves, les ressources dans votre discipline sont
- Bien adaptées
  - Adaptées
  - Peu adaptées
  - Inadaptées
  - En nombre suffisant
- Pour compléter le fonds, prendre contact avec les documentalistes

III- La recherche documentaire et vous

- 3-1- Pour vous, la recherche documentaire, c'est
- Un service
  - Un accompagnement méthodologique incontournable
  - Un détail secondaire au regard du contenu disciplinaire
  - Autre (à préciser)

.....

- 3-2- La recherche documentaire consiste seulement à trouver de la documentation sur un sujet
- Oui Non

- 3-3- La recherche documentaire se compose de plusieurs étapes

Oui Lesquelles .....

.....

Non

- 3-4- L'important, c'est que les élèves trouvent rapidement l'information plutôt que de passer du temps à la chercher
- Oui Non

- 3-5- Les élèves savent chercher l'information sur Internet Oui Non

- 3-6- La recherche documentaire aide les élèves à travailler en se posant des questions Oui Non

- 3-7- Pour vous, la recherche documentaire, c'est

- Un moyen
- Une fin
- Une démarche d'accompagnement
- Autre (à préciser)

.....

- 3-8- Connaissez-vous le logiciel de gestion documentaire BCDI ? (Bibliothèque Centre de Documentation et d'Informations)
- Oui Non

IV- Vos pratiques documentaires

- 4-1- Avez-vous repéré dans votre discipline des apprentissages nécessitant la maîtrise des compétences documentaires et l'utilisation de l'information ?

Oui Lesquels .....

.....

Non

- 4-2- Si vous participez à des IDD, Avez-vous repéré des apprentissages nécessitant la maîtrise des compétences documentaires et l'utilisation de l'information ?

Oui Lesquels

.....

.....

.....  
Non  
4-3- Un référentiel de compétences documentaires a été distribué en début d'année. L'avez-vous utilisé dans vos apprentissages disciplinaires ? Oui Non

4-4- Connaissez-vous d'autres référentiels de compétences documentaires ?  
Oui Lesquels .....  
.....  
Non

4-5- D'après vous, ces apprentissages sont-ils du ressort  
Uniquement de la documentaliste Sous quelle forme et à l'aide de quels dispositifs  
.....

Uniquement du professeur  
Partenariat professeur / documentaliste Sous quelle forme et à l'aide de quels dispositifs  
.....  
.....

4-6- D'après vous, le lieu de plus approprié pour effectuer ces apprentissages est  
La classe  
Le CDI  
À avec le professeur  
Propositions .....

4-7- D'après vous, comment évaluer ces apprentissages ?  
.....  
.....

4-8- D'après vous, qui doit évaluer ces apprentissages ?  
Uniquement la documentaliste  
Uniquement le professeur  
Partenariat professeur / documentaliste

4-9- Lorsque vous demandez une recherche aux élèves, collaborez-vous avec la documentaliste pour  
Vérifier l'existence et la pertinence du fonds documentaire  
Organiser une séance pédagogique sur un point méthodologique de la recherche documentaire  
Jamais

V- Le CDI, lieu culturel

5-1- Quels évènements culturels souhaitez-vous que le CDI mette en valeur ?  
Semaine de la sécurité routière (13-20/10)  
Semaine de la solidarité internationale à l'école (13-21/10)  
Semaine de lutte contre le racisme  
Semaine du développement durable (30/05-5/06)  
Autre (à préciser) (ex. Journée du Patrimoine, semaine de la presse ...  
.....  
.....

5-2- Engageriez-vous une collaboration avec la documentaliste sur l'un de ces évènements ?  
Oui Non  
À Avec une classe  
Lequel .....

VI- Le CDI, un lieu de communication

6-1- Quelle stratégie de communication souhaitez-vous dans l'établissement ?

- Information sur les nouveautés du CDI
  - Information sur les projets en cours dans l'établissement
  - Information sur la vie de l'établissement
  - Autre (à préciser)
- .....

6-2- Pour qui ?

- La communauté éducative
- Les élèves

6-3 Sous quelle forme ?

- Affiche
  - Plaquette
  - Mini journal
  - Intranet / Internet
  - Autre Précisez .....
- .....

3- Avec quelle périodicité ?

- Hebdomadaire
- Bimensuel
- Mensuel
- Trimestriel

5- Qui doit s'en charger ? (possibilité de cocher plusieurs réponses)

- La documentaliste
- Les coordonnateurs de projets
- Les CPE
- Le Chef d'Etablissement ou son adjoint

6- Souhaiteriez-vous y participer ?

- Oui
- Non

Participeriez-vous au comité de suivi de la politique documentaire de l'établissement ? Oui Non

VII- Commentaires

7-1- Commentaires critiques sur le questionnaire

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

7-2- Idées novatrices

.....  
.....  
.....  
.....  
.....